

# LCC Bulletin: Hiver 2006 - 2007

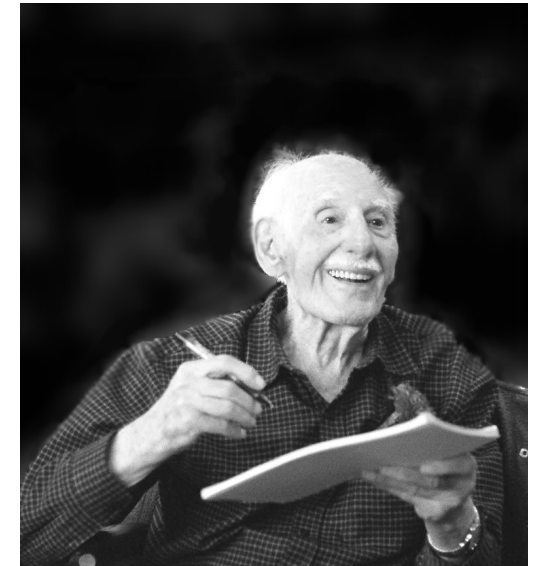
## JOHN WEINZWEIG (1913-2006)

C'est avec tristesse et respect que nous méditons collectivement sur la disparition de John Weinzweig, un compositeur si intimement lié à la Ligue canadienne des compositeurs. Membre fondateur de cette organisation et son premier président, souvent proclamé le doyen des compositeurs canadiens, pour ceux qui le connaissaient il était simplement John. Compositeur d'abord et avant tout, il a fait un apport majeur à l'histoire de la musique canadienne en signant des œuvres qui figurent au répertoire national (qu'elles soient connues ou méconnues), et qui ont contribué à ouvrir au Canada le sentier de la musique nouvelle que les membres de la LCC continuent à suivre, chacun et chacune à sa façon. John Weinzweig nous a fait connaître les nouveaux styles musicaux et les nouvelles manières de penser la composition, qu'il a lui-même appliqués dans nombre d'œuvres importantes tout en les partageant parallèlement avec la longue lignée d'étudiants qui ont travaillé avec lui. Les œuvres de John font partie du répertoire de la musique canadienne, et il est de notre responsabilité de les conserver dans notre patrimoine musical, tout en oeuvrant, chose très importante, pour le moment présent, comme il s'y attendrait. De plus, il incombe à chacun d'entre nous d'explorer le catalogue de ses œuvres (pour la première fois, ou de nouveau) et de savourer la qualité et l'intérêt de sa musique. Qu'il s'agisse de la puissante œuvre orchestrale « Dummiyah » ou de n'importe lequel de ses « Divertimenti », sa musique offre un trésor d'exploration, de musicalité, d'expression et d'hybridation. « Private Collection » mérite de figurer au répertoire de toute soprano.

Je mets l'accent sur sa production de compositeur, mais nous sommes tous très conscients que sa persévérance et son dévouement pour améliorer le statut des compositeurs au Canada fut un aspect capital de son action et de son influence. Infatigablement, John Weinzweig a cherché le respect et l'attention que la musique et les compositeurs canadiens méritent pour leur apport à notre culture, et il a aussi bien exigé que forcé l'attention quand il s'exprimait sur ce sujet. Cet intérêt n'a pas été un à-côté dans sa carrière, mais, dès le début, une préoccupation centrale qui n'a jamais perdu de son intensité ou de son intégrité au cours des nombreuses années où il a travaillé sans relâche à défendre une musique canadienne autonome, son inclusion et sa reconnaissance dans la culture, des conditions de vie acceptables ainsi que les droits des compositeurs. Nous entendons encore l'écho de sa voix tonnante, nous l'entendons exiger, passionnément et avec raison, des exécutions et des enregistrements plus nombreux des grandes œuvres canadiennes que nous avons écrites et continuerons d'écrire. Son intensité n'avait d'égal que son charisme ; ses anecdotes et son style coloré étaient encore capables de susciter un sourire respectueux chez ses adversaires. Comme en témoigne son Portrait de compositeur, ses talents de conteur et ses souvenirs personnels des événements marquants de l'histoire de la musique canadienne étaient très estimés, sur enregistrement, mais surtout en personne. Maintenant que nous poursuivons le travail d'envergure entrepris par John et ses collègues, son influence résonne, non seulement au sein de notre organisation, mais aussi chez les nombreux individus qu'il a marqués au cours de sa longue carrière mouvementée. Avec un sentiment d'urgence accru, nous te disons merci, John, et nous aurions besoin d'autres personnes comme toi.

En toute amitié et reconnaissance,

Paul Steenhuisen



### Index

**John Weinzweig**

**Rapport annuel du président**

**Les compositeurs et la SRC**

John Burge cède sa place

Paul Steenhuisen, nouveau président

Mitchel Kitz a remis sa démission

Bienvenue à Neil Gardiner

Archives des compositeurs

James Tenney

Clermont Pepin

Weinzweig Memorial Fund

## RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT 2005-2006

La 55e Assemblée générale annuelle de la Ligue canadienne des compositeurs se tient aujourd'hui, 4 juin 2006, dans la salle du conseil du Centre de musique canadienne, à Toronto, en Ontario. C'est la deuxième année de suite que l'AGA a lieu à Toronto. Même si nous nous efforçons généralement de transporter cet événement dans divers coins du pays d'une année à l'autre, nous avons jugé souhaitable de nous retrouver ici une fois de plus, pour nous associer au SoundaXis Music Festival. Le festival multidisciplinaire SoundaXis, qui se déroule à différents endroits du 1er au 11 juin, présente une grande variété d'ensembles de musique nouvelle, avec au programme plusieurs créations et exécutions d'oeuvres composées par des membres de la LCC. Inspiré par le compositeur et architecte Iannis Xenakis, le festival vise à relier la musique et l'architecture par des concerts, des installations sonores, des expositions, des symposiums et des tables rondes. Jim Harley, membre de l'exécutif de la LCC et spécialiste reconnu de Xenakis, a organisé dans le cadre du festival une table ronde sur le thème « Explorer des lieux nouveaux pour la musique nouvelle ». Cette table ronde est parrainée par la LCC grâce à des fonds provenant du Programme d'aide aux créateurs de Patrimoine Canada, administré par la fondation SOCAN. Ce programme continue d'être une ressource extraordinairement précieuse pour des organismes de services telles que la LCC, puisqu'il nous permet de nous associer directement à d'autres organismes et événements.

Avant d'entrer dans les détails de ce rapport, j'aimerais commencer par mentionner que ceci est le dernier Rapport du président que je présenterai.

### La Ligue canadienne des compositeurs

20 Rue St-Joseph  
Toronto, Ontario  
CANADA  
M4Y 1J9  
(416) 964-1364  
(877) 964-1364  
info@clc-lcc.ca  
www.clc-lcc.ca

FONDATION  
**SOCAN**  
FOUNDATION

Compte tenu que je suis membre de l'exécutif depuis 1993 et président depuis 1998, il est certainement temps pour moi de passer les rênes à quelqu'un d'autre. En fait, j'aurais probablement remis ma démission l'an dernier, mais vu le grand nombre de nouveaux membres élus au sein de l'exécutif en 2005, il me semblait préférable de rester pour assurer la continuité. Heureusement, je suis en mesure de rapporter que l'exécutif actuel compte des individus extrêmement motivés (comme mon rapport en témoignera plus loin). La LCC est entre très bonnes mains. J'ai appris à connaître un grand nombre de compositeurs et de gestionnaires artistiques formidables au cours de mon mandat au sein de l'exécutif de la LCC, et, en tant qu'organisme de services dirigé par des bénévoles, nos réalisations vont bien au-delà de ce que l'on pourrait attendre. Voici sans doute le bon moment de remercier de son dévouement au fil des années notre administrateur à temps partiel, Mitchell Kitz, qui a remis sa démission en avril dernier. Entré au service de la LCC en 1992, Mitchell était de plus en plus sollicité pour composer des comédies musicales ainsi que des trames sonores pour la télévision, et l'heure lui semblait

---

---

### Conseil LCC 2005-2006

#### COLOMBIE BRITANNIQUE

Janet Danielson  
Ramona Luengen

#### ALBERTA

Paul Steenhuisen, Président

#### SASKATCHEWAN/MANITOBA

Jim Hiscott

#### ONTARIO

John Burge, Past President

James Harley, Treasurer

Micheline Roi, Vice-Président

James Rolfe

#### QUÉBEC

Jérôme Blais

Eric Morin

André Ristic

#### ATLANTIQUE

Clark Ross

Président emeritus: John Weinzweig

venue de se consacrer davantage à ces projets. La compétence et l'humour de Mitchell nous manqueront, et nous lui souhaitons le plus grand succès dans ses nouvelles entreprises.

Comme d'habitude, je commence ce rapport par l'énoncé de notre mission et la liste des membres de notre conseil exécutif. Le conseil de la Ligue canadienne des compositeurs a pour mission de représenter les intérêts supérieurs des compositeurs du Canada. Selon les circonstances, nous soumettons les préoccupations des compositeurs aux gouvernements, aux conseils des arts, aux radiodiffuseurs, aux interprètes, aux sociétés de droits d'exécution et au Centre de musique canadienne. Nous recueillons et diffusons l'information susceptible d'intéresser les compositeurs, et nous les informons des questions affectant leur statut d'artistes au Canada. Il est important de rappeler que notre travail est bénévole. À cet égard, je suis très reconnaissant à tous ceux qui ont mis généreusement leur temps, leur compétence et leurs conseils au service de la LCC au cours de l'année dernière. En particulier, les réalisations de l'année qui vient de s'écouler sont largement attribuables au dévouement des membres élus de notre conseil qui sont, d'est en ouest : Clark Ross, qui représente les provinces de l'Atlantique ; Éric Morin, Jérôme Blais et André Ristic, du Québec ; John Burge (président), Jim Harley (trésorier), Micheline Roi (vice-présidente) et James Rolfe, de l'Ontario ; Jim Hiscott de la Saskatchewan/Manitoba ; Paul Steenhuisen (secrétaire) de l'Alberta ; et,

enfin, Janet Danielson et Ramona Luengen, de la Colombie-Britannique. Depuis le 1er avril, l'exécutif a été très bien servi par notre administrateur adjoint temporaire, Neil Gardiner. Neil travaille également à temps partiel au Centre de musique canadienne (dont l'édifice abrite les bureaux de la LCC), ce qui permet un emploi optimal de son temps, pour le plus grand profit de la Ligue. Finalement, j'aimerais signaler que notre président émérite, John Weinzweig, le président fondateur de la LCC, ne sera pas parmi nous cet après-midi. Ce n'est que depuis quelques années que la santé de John limite ses activités de conseiller expert auprès de l'exécutif de la Ligue, et ses notes dactylographiées me manquent, ainsi qu'à tous les autres membres. Nous remercions John, aujourd'hui âgé de 93 ans, de tous les services qu'il nous a rendus au cours des 55 dernières années.

La LCC a reçu cette année des fonds de sources diverses : les cotisations annuelles payées par ses membres ; la subvention de fonctionnement de 10 000 \$ de la Fondation SOCAN qui nous fournit un soutien précieux chaque année ; une subvention du Conseil des Arts du Canada pour administrer la Section canadienne de la Société internationale pour la musique contemporaine ; des dons de charité de nos membres.

L'année dernière, l'exécutif de la LCC s'est réuni à Toronto le week-end du 24 septembre 2005. Vu que l'exécutif actuel a été élu en mai seulement, ce

---

## **La fin d'une époque : John Burge cède sa place**

John Burge, qui a assumé le poste de président du Conseil exécutif de la LCC en 1998, quitte ses fonctions pour accepter de nouvelles responsabilités à titre de doyen de l'École de musique de l'Université Queen's. John a accompli énormément pendant son mandat de président : nouveaux tarifs de commandes, situation financière stable à la LCC, liens plus étroits avec la SOCAN et le Conseil des Arts du Canada, défense passionnée des compositeurs canadiens, maintien du dialogue avec la SRC, pour ne nommer que ces réalisations. Il dirigeait les réunions avec une habileté consommée, gardant les discussions centrées et fructueuses, le tout en conservant un ton infatigablement enjoué. Comme l'a si bien dit Mitchell Kitz : « Il abordait les nombreuses questions qui surgissaient de manière claire et constructive, et il a bâti pour la LCC un excellent réseau de relations. » Dans les coulisses, il y a eu des centaines de lettres et d'appels téléphoniques, des douzaines de demandes de subvention et de nombreux week-ends loin de chez lui. Pendant tout ce temps, John a poursuivi une formidable carrière de compositeur, dont témoigne le prix qu'il a reçu récemment de l'Association des chefs de chœur canadiens : sa pièce intitulée Angel Voices a été jugée la Nouvelle Composition chorale exceptionnelle en 2006.

John, mille mercis pour un magnifique travail comme président. Félicitations pour votre prix et vos nouvelles fonctions prestigieuses à l'Université Queen's, et nos meilleurs vœux de succès à titre de compositeur et d'administrateur de la part de l'exécutif ainsi que de tous les membres de la Ligue.

face-à-face nous a permis de nous connaître. Cette réunion très fructueuse a donné lieu à un niveau d'engagement remarquable qui s'est maintenu dans les discussions par courriels et les quelques conférences téléphoniques où nous avons abordé des questions spécifiques au cours de l'année. Voici quelques sujets et activités qui ont fait l'objet de nos délibérations.

### **La stagiaire en droit**

Vous vous souviendrez peut-être que j'évoquais, dans mon rapport précédent, que Karen Dawson, une étudiante en deuxième année de droit à l'Université de Toronto, a fait un stage chez nous l'été dernier. Les fonds nécessaires ont été fournis par le programme University of Toronto Summer Legal Intern Fellowship au profit des organismes de charité. Le travail de Karen a été supervisé par Paul Spurgeon, vice-président et conseiller juridique auprès de la SOCAN. Karen a été en mesure d'assister à notre réunion en septembre, au cours de laquelle elle a présenté des documents révisés sur les Grands Droits ainsi qu'un modèle de Contrat de commande de composition. On peut trouver des exemplaires de ces deux documents sur notre site Web. Karen s'est également penchée sur plusieurs autres dossiers. Elle a notamment collaboré avec la SOCAN dans la recherche et la préparation en vue du renouvellement de l'entente avec Orchestres Canada touchant les licences de concerts, qui expire en 2007. De plus, elle a exploré la possibilité que la LCC se qualifie pour représenter les compositeurs classiques dans le contexte de la loi sur le Statut des artistes. Elle a assisté aux réunions de la Coalition canadienne du droit d'auteur au nom de la LCC. Elisabeth Bihl, directrice générale du Centre de musique canadienne, estime que nous étions très bien représentés, et elle a énormément apprécié les conseils de Karen, tout comme son plaidoyer en faveur de nos membres. Karen s'est magnifiquement acquittée de son mandat et l'exécutif est d'avis, depuis,

qu'il serait indiqué pour la Ligue d'avoir accès à un représentant et à des conseils juridiques en permanence.

### **Le Conseil des Arts du Canada**

La LCC est en contact avec Russell Kelley, chef du Service de la musique et avec Shannon Peet, agente du Service de la musique. L'aide financière reçue du Conseil des Arts du Canada pour la révision de notre infrastructure est décrite plus loin sous la rubrique « Consultant en organisation artistique ».

Nous avons appris récemment que le Conseil des Arts annoncera, le 20 juin 2006, l'inauguration des prix John Hobday dans le domaine de la gestion artistique. Ces deux prix de 10 000 \$ sont ainsi nommés en l'honneur du directeur du Conseil des Arts, retraité depuis peu, et ex-directeur général de la Fondation de la famille Bronfman, qui a subventionné le fonds de 1 million \$ en vue de ces prix. Compte tenu de tout le temps et de toute l'énergie que la LCC et le CMC ont consacrés au fil des ans à tenter de créer, sous l'égide du Conseil des Arts, des prix de composition comparables aux prix qu'il décerne dans les secteurs de la littérature ainsi que des arts visuels ou d'autres médias (il n'existe actuellement qu'un seul prix de composition pour la musique de chambre, mais 14 prix de littérature), je trouve personnellement inacceptable que l'on crée deux prix de gestion artistique, et j'ai écrit au Conseil des Arts du Canada pour leur faire part de mon opinion.

### **La Coalition canadienne des arts**

Un événement très intéressant survenu l'an dernier a été la mise sur pied de la Coalition canadienne des Arts, qui réunit un large éventail d'organisations artistiques de services (Ligue des poètes canadiens, Orchestres Canada, Opera Canada, Playwrighters' Guild, Association des musées canadiens, Assemblée

---

---

## **Paul Steenhuisen, nouveau président de la LCC**

Paul Steenhuisen, de Vancouver, est professeur de musique à l'Université de l'Alberta à Edmonton et président de la Section canadienne de la SIMC. C'est un compositeur de distinction dont les oeuvres, plusieurs fois primées, ont été commandées ou interprétées sur la scène internationale par des interprètes du calibre d'Irvine Arditti et du Hilliard Ensemble, et au pays par l'Esprit Orchestra et la SMCQ. Il a déjà consacré énormément d'énergie à la cause des compositeurs canadiens, puisqu'il a siégé au Conseil exécutif de la Ligue en rapport avec la SIMC et la CBC. Nous sommes assurés que la LCC réalisera de grandes choses sous la direction de Paul.

canadienne de la danse). Ce regroupement a été fondé principalement pour faire pression auprès des partis politiques fédéraux afin que soit doublé le financement du Conseil des Arts du Canada à temps pour son 50e anniversaire en 2007. James Rolfé et moi-même surveillons ce dossier de près, et nous avons rapporté les activités du regroupement dans le passé. De plus, James a assisté à une séance d'une journée à Ottawa au nom de la LCC au moment où la plate-forme de la coalition a été rendue publique. Avant la dernière élection, le parti libéral avait accepté une augmentation de 150 millions de dollars sur les trois prochaines années, mais aucune loi n'a été passée à cet effet et cette mesure est devenue une promesse électorale. Bien que le gouvernement conservateur actuel n'ait pas honoré cet engagement, il a accepté une hausse de 50 millions \$ que la Coalition canadienne des arts considère comme un élément positif, et qui pourra servir de point de départ à des hausses subséquentes.

### **L'American Federation of Musicians – Bureau canadien**

Il n'y a aucun incident à signaler cette année pour ce qui est des relations entre l'AF of M et la LCC.

### **Orchestres Canada**

L'été dernier, Orchestres Canada a nommé Catherine Carleton au poste de directrice générale. Catherine occupait cette fonction à titre intérimaire depuis

que Dan Donaldson avait remis sa démission pour devenir directeur général du Kitchener-Waterloo Orchestra. Catherine possède une vaste expérience, et elle a déjà apporté stabilité et vision à cet organisme. OC est en train de revoir son membership (en accordant plus d'attention aux orchestres professionnels et semi-professionnels par rapport aux orchestres amateurs et aux orchestres de jeunes), et il a rationalisé ses opérations, notamment en remplaçant son magazine trimestriel « Forum » par un bulletin en ligne. Il semble également qu'on mettra moins l'accent sur des congrès nationaux à l'avenir.

En décembre, j'ai eu une rencontre avec Catherine et Elisabeth Bihl (la directrice générale du CMC) afin de discuter de plusieurs questions d'intérêt commun, y compris la création d'un prix (sans argent) qui pourrait être décerné chaque année à un orchestre canadien pour récompenser une programmation inventive de musique canadienne.

### **Association des chefs de chœur canadiens**

La LCC garde le contact avec l'ACCC. Du fait que nous nous sommes associés à son congrès de 2004 à Winnipeg, nous avons décidé de ne pas participer officiellement à son congrès Podium 2006, tenu récemment à Victoria. Je note que Ramona Luengen, représentante de la LCC pour la Colombie-Britannique et membre de l'ACCC, a assisté au congrès.

---

**Mitchell Kitz**, administrateur à la LCC depuis le début des années 1990, a remis sa démission afin de se consacrer à des projets de théâtre et de télévision tels que « Four Square » de Treehouse TV. Il était très apprécié pour son humour pince-sans-rire et son talent pour traduire une motion compliquée dans un anglais clair et concis. Il a été d'un grand secours à l'exécutif de la Ligue pendant ses nombreuses années de service. Ses tâches multiples incluaient la tenue du procès-verbal des réunions de l'exécutif, un travail routinier et généralement ingrat – mais pas toujours. Voici un témoignage de Mitchell :

“Le week-end le plus bizarre à la LCC est survenu quand Rodney Sharman était président. Le matin, une chauve-souris a fait irruption dans la pièce où nous tenions la réunion. Linda Smith est la seule qui n'était pas trop stupéfiée/terrifiée et elle a fermé la porte, qui a assommé la chauve-souris. Michael J. Baker l'a ensuite lancée dehors par la porte – la seule fois, je pense, que quelqu'un a été sorti d'une réunion de la LCC ! Plus tard au cours de la même réunion, nous avons entendu crier dehors et nous avons vu un homme pointer un fusil en direction de la fenêtre de la salle du conseil. En fait, c'était un policier qui tentait d'arrêter un suspect, pas quelqu'un qui cherchait à accélérer sa demande d'adhésion à la LCC.”

« Je désire remercier la LCC, poursuit Mitchell, les nombreux membres du conseil et tous les membres de la Ligue, ainsi que les autres membres du milieu musical que j'ai eu le privilège d'aider au fil des années. Bonne chance au nouveau président, à l'exécutif et à Neil. »

Nous souhaitons à Mitchell beaucoup de succès dans ses projets de création. Nous sommes très reconnaissants pour tout ce qu'il a fait au nom des compositeurs canadiens.

### **SOCAN – Commission du droit d’auteur du Canada**

La LCC entretient d’excellentes relations avec les administrateurs de la SOCAN et, comme il a été mentionné plus haut, la Fondation SOCAN apporte un soutien financier important à la LCC. Les compositeurs classiques sont représentés au conseil de la SOCAN par les membres de la LCC Victor Davies et Paul Cram, qui viennent tous les deux d’être réélus au conseil de la SOCAN pour un mandat de trois ans. Je note que Victor Davies siège également au conseil de la Fondation. Nous devrions commencer à travailler bientôt avec la SOCAN à la question des tarifs des licences de la musique de concert qui devront être présentés à la Commission du droit d’auteur du Canada dans le courant de l’année prochaine.

### **Radio-Canada/The Canadian Broadcasting Corporation**

Le dossier de la SRC et de la CBC a occupé beaucoup de notre temps et sollicité l’attention de tout l’exécutif au cours de l’année dernière. Je suis d’avis que le bilan de l’année est plus négatif que positif. Faisant montre d’un leadership affirmé, Paul Steenhuisen et Micheline Roi ont travaillé très fort pour faire en sorte que la SRC/CBC soit davantage tenue de diffuser et promouvoir la musique canadienne. Paul, en particulier, a démontré sa débrouillardise et sa motivation en demandant à plusieurs reprises à la direction de la CBC pourquoi la liste de discussion électronique de l’émission « Two New Hours » a été fermée ; il a même mis sur pied sa propre liste pour que subsiste un forum de discussion électronique analogue à celui qui existait avant : [morenewhours-owner@yahoo.com](mailto:morenewhours-owner@yahoo.com). Paul et Micheline ont assisté, en décembre, à une réunion avec Mark Steinmetz, à l’époque directeur de la Musique à la Radio anglaise de la CBC. On peut trouver un résumé de cette réunion sur notre site Web.

On ignore toujours si le Concours de jeunes compositeurs de la SRC

sera ressuscité, mais je peux vous informer qu’après de nombreuses années de préparation la CBC a mis sur pied un site Web consacré à son Programme de commandes. Il s’agit d’une bonne nouvelle et je vous invite à visiter le site <http://www.cbc.ca/radiocommissions/catalogue.html>.

### **Le Centre de musique canadienne**

Le CMC est l’un des organismes nationaux les plus importants pour nos membres. La collaboration la plus visible de la LCC et du CMC touche notre présentation conjointe du « Prix Les Amis de la musique canadienne », décerné en 2005 à Joseph Petric en reconnaissance de son engagement fidèle à la musique canadienne. La remise du prix a eu lieu hier, le 3 juin, lors d’une réception qui a suivi la table ronde de SoundaXis au Royal Ontario Museum.

J’ai déjà mentionné ma collaboration avec Elisabeth Bihl en rapport avec Orchestres Canada et la CBC. La LCC a également la chance que plusieurs des membres de son conseil jouent un rôle analogue au CMC : Jim Hiscott siège au Conseil régional des Prairies, Jim Harley est l’observateur de la LCC au Bureau régional du CMC pour l’Ontario, et Clark Ross est membre aussi bien du Conseil du CMC pour la région de l’Atlantique que du Conseil national.

### **Conseils des arts provinciaux**

La LCC prévoit demander une aide financière spéciale au Conseil de Arts de l’Ontario, au cours du processus visant à évaluer notre efficacité en tant qu’organisme de services, étant donné qu’une grande partie de nos membres résident en Ontario et que notre bureau national (notre seul bureau) est situé à Toronto. Plusieurs des membres élus de notre Conseil font office de représentants régionaux auprès des conseils des arts de leur province respective. Dans les provinces où nous ne sommes pas représentés directement par des membres de l’exécutif, nous avons la chance de pouvoir compter sur des membres de la LCC qui surveillent de près la scène culturelle dans leur milieu.

---

---

### **Bienvenue à Neil Gardiner, Coordonnateur administratif par intérim**

Neil Gardiner, administrateur au Service de distribution du Centre de musique canadienne depuis plusieurs années, remplace Mitchell Kitz. Neil a étudié à l’Université Yale et possède une expérience musicale dans les styles latin et jazz-latin. Il possède de solides connaissances dans les domaines de l’informatique et de l’Internet, il est un familier des organismes musicaux sans but lucratif et il a fait une excellente impression à sa première réunion du Conseil exécutif ainsi qu’à l’AGA en juin.

Alasdair Maclean est l'agent de liaison du Conseil exécutif de la LCC pour le Nouveau-Brunswick, alors que Monte Keene Pishny-Floyd est notre agent de liaison pour la Saskatchewan.

Consultant en organisation artistique

Au cours des dernières années, plusieurs membres du Conseil national de la Ligue canadienne des compositeurs ont exprimé leur inquiétude au sujet du manque de visibilité de l'organisation, et ils ont mis en doute son efficacité en tant que groupe de pression défendant les compositeurs canadiens de musique de concert et en tant que représentant national de ces compositeurs. Ceci a conduit à la formation, en 2003, du comité de révision de l'infrastructure.

Mandaté pour examiner ces questions, le comité a d'abord présenté au Conseil national diverses propositions sur les solutions à envisager. Avec le soutien unanime du conseil, le comité s'est vu confier la responsabilité de procéder à une révision de notre infrastructure. Par la suite, le conseil a sollicité des propositions de conseillers indépendants qui ont posé problème, vu les délais qui séparaient les propositions et l'approbation du conseil.

Malgré ces difficultés initiales, le comité a le plaisir d'annoncer que la première étape de la révision est maintenant bien enclenchée. Grâce à des communications avec la Brigade volante du Conseil des Arts du Canada, le comité directeur (James Rolfe et Micheline Roi) a interviewé les consultants recommandés et embauché Ottie Lockey. Avec Ottie, nous avons formulé un plan de révision de l'infrastructure que nous espérons mettre en œuvre à

l'aide d'une subvention de la Brigade volante. Ottie a rencontré l'exécutif de la Ligue il y a deux jours (l'après-midi du vendredi 2 juin 2006), afin d'élaborer un cadre pour solliciter les opinions de nos membres et de nos principaux partenaires sur les façons de rendre la LCC plus efficace.

Société internationale pour la musique contemporaine

Paul Steenhuisen, membre de l'exécutif de la LCC, est le délégué canadien auprès de la SIMC et il continue de faire preuve de beaucoup de leadership dans cette fonction. Paul siège au conseil éditorial du World New Music Magazine que la SIMC publie à Cologne. L'ancien membre de l'exécutif de la LCC et ex-président du CMC, Keith Hamel, siège au Conseil international de la SIMC à titre de vice-président. Les compositeurs canadiens ont de la chance que de tels individus occupent des fonctions de premier plan à la SIMC.

Les prochaines Journées mondiales de la musique de la SIMC n'ont pas été programmées depuis la dernière AGA de la LCC, de sorte que nous n'avons pas reçu de rapport de Paul (l'édition 2005 des Journées mondiales de la musique ont eu lieu à Zagreb, en Croatie, en avril 2005, avant l'AGA 2005 de la LCC, et l'édition 2006 des Journées mondiales de la musique auront lieu à Stuttgart, en Allemagne, en juillet). Cependant, il y a eu beaucoup d'activité à la Section canadienne de la SIMC. Les œuvres choisies, tirées de la saison de concerts 2005-2006, ont été compilées sur un CD promotionnel, et les CD ont été distribués à des ensembles de musique nouvelle ainsi qu'à plusieurs individus, sur demande. De plus,

---

---

### **Archives des compositeurs : une occasion à ne pas rater**

À notre AGA le mois dernier, John S. Gray, membre de la LCC, a rappelé à l'auditoire les fonctions qu'il occupe toujours à titre d'archiviste au CMC, où il est responsable d'ajouter de nouveaux titres aux Archives audio Ann Southam de la musicothèque du CMC. À cet égard, John a mentionné qu'il possède un appareil qui enregistre chaque semaine l'émission TWO NEW HOURS de CBC Radio Two. Le CMC procède à ce travail d'archivage depuis 2001, en présumant, avec raison, que bon nombre d'entre nous, très accaparés par nos activités professionnelles, oublierons d'envoyer à la musicothèque de Toronto l'information touchant une création importante. John Gray demandait aux compositeurs de le prévenir d'avance au cas, plutôt rare de nos jours, où une création serait diffusée à une émission de la CBC autre que TWO NEW HOURS. John pensait à des émissions telles que SYMPHONY HALL, IN PERFORMANCE et STUDIO PARKS, diffusées pendant la semaine à des heures où il s'acquitte de ses obligations habituelles, un casque d'écoute sur la tête. Il s'efforcera d'enregistrer des interviews et des exécutions, avec l'équipement du CMC, en autant que nous l'avertirons à l'avance. Vous pouvez contacter John à : [jgray@musiccentre.ca](mailto:jgray@musiccentre.ca) / 416.961.6601 poste 106.

étant donné que la SIMC désire multiplier les activités de concert en dehors des Journées mondiales de la musique, par le biais de l'ensemble de la SIMC (à ce moment-ci, l'Ensemble Antipodes, une formation suisse), la Section canadienne de la SIMC a répondu à un appel de partitions en envoyant des oeuvres choisies les années précédentes et correspondant à l'instrumentation d'Antipodes. Une autre activité en dehors des Journées mondiales de la musique a été la première résidence au Centre international de Visby pour les compositeurs, offerte au compositeur canadien Patrick Saint-Denis en septembre 2005. Ceci a été facilité par la Section canadienne de la SIMC qui a fait la demande de résidence auprès de l'organisation internationale, et qui a appuyé la demande de Patrick Saint-Denis.

Les préparatifs en vue de l'édition 2006 des Journées mondiales de la musique à Stuttgart, en Allemagne, consistent en la réalisation du CD promotionnel de cette année, qui inclut des oeuvres de Denis Dion, Hope Lee, Nicole Lizée, Randolph Peters, John Rea et Ben Wilson. Les caprices du jury international de sélection ont de nouveau fait surface et aucune des oeuvres canadiennes proposées n'a été acceptée pour exécution. Le Canada n'est pas le seul pays ainsi lésé. Je dois mentionner que trois oeuvres canadiennes ont été exécutées à chacune des trois dernières éditions des Journées mondiales de la musique. Nous espérons donc que 2006 sera une exception à cette magnifique feuille de route. Le Jury international pour 2006 a néanmoins retenu une oeuvre du compositeur canadien Jef Chippewa, pour exécution en Allemagne.

La date de tombée internationale pour l'appel de partitions en vue du festival 2007 de la SIMC était le 31 mai 2006, ce qui signifiait qu'il fallait choisir six oeuvres par la méthode actuelle consistant à puiser parmi

d'autres concours avec jury. L'un des défis que nous devons relever est que, vu la mise entre parenthèses du Concours de jeunes compositeurs de la SRC, il nous fallait trouver un autre concours pour y sélectionner une oeuvre. C'est pourquoi on a retenu deux oeuvres inscrites au Concours de jeunes compositeurs de la SOCAN ; ainsi, le modèle du choix de deux oeuvres de compositeurs ayant moins de 30 ans a été maintenu. Les compositeurs dont les oeuvres ont été mises en candidature pour l'édition 2007 des Journées mondiales de la musique sont Nicolas Gilbert, Alice Ho, Analia Llugdar, Robert Normandeau, Linda Catlin Smith et Andrew Staniland.

### **Communications**

Notre administrateur adjoint s'occupe des communications au jour le jour. L'an dernier, j'ai rapporté que l'exécutif de la LCC avait décidé d'embaucher, à même le budget de fonctionnement, un concepteur de sites Web qui aurait pour mandat de reconfigurer l'accès à l'Internet et nos services en ligne. Au cours des dernières années, nous avons demandé sans succès des subventions à cet effet, et entretemps les coûts d'un tel service avaient baissé considérablement. J'ai le plaisir de vous informer qu'un nouveau site Web de la LCC est en place et qu'on y accède à : [www.clc-lcc.ca](http://www.clc-lcc.ca).

La LCC publie deux ou trois fois par année, en anglais et en français, un Bulletin qui demeure notre principal mode de communication pour renseigner nos membres sur les activités de la LCC. Cette année, la majorité de nos membres recevront le Bulletin par voie électronique. Janet Danielson continue d'assumer la responsabilité de la rédaction. Nous sommes toujours heureux d'avoir de vos nouvelles, et j'invite toute personne qui désire partager des informations ou des idées pertinentes avec les autres compositeurs à nous soumettre un article.

---

### **James Tenney**

La LCC veut rendre hommage au compositeur James Tenney, mort d'un cancer le 24 août 2006. Monsieur Tenney a enseigné à l'Université York pendant 24 ans. En 1994, en reconnaissance de sa remarquable contribution au champ de la musique de création, cette institution le nomme « chercheur-créateur d'excellence ». Jon Siddall, Nic Gotham, Allison Cameron, William Beauvais, Janet Danielson, Don Ross et John Gzowski figurent tous sur la longue liste des étudiants de James Tenney. Avec Larry Polansky, on peut dire « [qu']après Cage, aucun autre compositeur [que Tenney] n'a intégré aussi élégamment et merveilleusement les idées et la musique. Aucune oeuvre, dans son ensemble, n'est aussi profonde, avant-gardiste, éclectique, achevée ou révolutionnaire. »

## Les compositeurs et la SRC : l'année dernière en revue

En avril 2005, la LCC a été invitée à une présentation par la CBC de son Enquête sur les arts et la culture (Arts and Culture Research Survey). L'objectif de cette étude était d'aider la CBC à orienter les changements dans sa politique de programmation. Nous avons demandé à Micheline Roi d'y assister au nom de l'exécutif de la LCC. D'après l'information communiquée à Micheline, les membres du Conseil exécutif ont pu constater que l'enquête minimisait le mandat officiel de la CBC et pavait la voie à des changements susceptibles de bouleverser la carrière et le gain-pain des compositeurs canadiens. Par exemple, le Concours national de jeunes compositeurs de la SRC avait été annulé sans préavis : quelle était la prochaine victime ?

Les compositeurs membres de la LCC intéressés aux orientations futures de la SRC/CBC devraient lire le résumé de cette étude, publié sur le site Web de Friends of Canadian Broadcasting :

<http://www.friends.ca/files/PDF/CBC-SummaryReport-Radio-Apr05.pdf>

Il était évident que la Ligue devait agir. Micheline Roi a proposé une attaque sur trois fronts : le premier « front » était une lettre de la LCC à

la direction de la CBC. Cette lettre exprimait l'inquiétude de la LCC face au fait que les compositeurs, en tant que partie prenante, « n'ont pas été invités à entamer un dialogue avec la CBC au sujet du marché changeant de la consommation. Nous avons confiance que, si on leur en donne l'occasion, nos membres pourront amorcer avec les réalisateurs de la CBC un partenariat constructif, profitable et fructueux au niveau de la conception, du comité directeur et de la stratégie. »

Le deuxième « front » du plan d'action de la LCC était de demander aux membres d'écrire aux réalisateurs de leur province respective, pour protester contre les changements à la programmation au profit du « pop » standard, et pour proposer des façons innovatrices de présenter la musique nouvelle. On peut trouver un modèle de lettre à : <http://www.clc-lcc.ca/about-news-cbc.php>

Le troisième « front » consistait à demander aux compositeurs de contacter leurs députés, pour leur rappeler le mandat de la SRC/CBC et son rôle essentiel dans la préservation de la souveraineté culturelle du Canada.

Cette attaque sur trois fronts a été mise en oeuvre dès que le lockout à la CBC a pris fin à l'automne. Les nouvelles politiques de la CBC

---

## Clermont Pépin

Le 2 septembre 2006, les Canadiens apprenaient avec tristesse le décès de Clermont Pépin, l'un des plus illustres pianiste et compositeur de notre histoire nationale.

Né à Saint-Georges-de-Beauce, son trajet de créateur a débuté très tôt, alors qu'à treize ans il avait déjà fait créer une symphonie par ce qui sera plus tard l'Orchestre symphonique de Québec; bientôt il serait couvert d'éloges et d'encouragements, qui l'ont mené à faire des études musicales avancées à Philadelphie, Toronto et Montréal. À vingt-trois ans, Clermont Pépin était déjà un musicien accompli avec une expérience considérable de la scène et un catalogue impressionnant comprenant notamment plusieurs oeuvres excellentes pour le piano (Suite, Études, Toccatas, Sonate en un mouvement).

De 1949 à 1955, il part à Paris après avoir remporté le Prix d'Europe, et suit pour un temps l'enseignement des Nat, Jolivet, Honegger, Messiaen. Il explore le sérialisme, et son langage se modifie profondément alors qu'il crée des œuvres d'envergure (Le Rite du Soleil noir, Guernica) dont plusieurs sont primées lors de concours internationaux. Sa musique a désormais évolué vers le style personnel lié à la tonalité mais avec intentions exploratoires qui lui est depuis associé. À son retour au Québec, il devient professeur, puis éventuellement directeur au Conservatoire de Montréal, et s'impliquera aussi dans de nombreux groupements et organismes (CAPAC, Jeunesses musicales du Canada, Ministère des affaires culturelles du Québec, Centre d'études prospectives du Québec). Il est aussi un membre de la Ligue canadienne des compositeurs jusqu'à la fin de sa vie, et titulaire d'un diplôme en administration de l'ENAP (École nationale d'administration publique).

touchant sa programmation étaient rendues publique au même moment : au début novembre par exemple, le Globe and Mail a publié un article traitant du changement d'orientation de la programmation à Radio One.

« Préparez-vous à entendre le dernier succès de Madonna à CBC Radio One l'après-midi. À partir de lundi, Radio One remanie sa programmation de l'après-midi pour inclure davantage de musique pop et de bulletins de nouvelles, et moins de segments prolongés – bref, moins de ce que l'on pourrait considérer comme le menu traditionnel de Radio One. »

Paul Steenhuisen s'est joint à Micheline pour diriger les démarches de la Ligue, et tout l'exécutif s'en est mêlé. La Ligue a réclamé une rencontre avec Mark Steinmetz, alors directeur de la musique à la radio de la CBC. La rencontre a eu lieu à la mi-décembre.

Le nouveau président de la LCC, Paul Steenhuisen, rapporte les développements survenus depuis :

Le 15 décembre 2005, Micheline Roi, Elisabeth Bihl, directrice générale du CMC, Lawrence Cherney, directeur artistique de

Soundstreams Canada et moi-même avons rencontré Kim Orchard et Mark Steinmetz, de la direction de la radio de la CBC, qui étaient accompagnés de David Jaeger, réalisateur délégué de Two New Hours, et de l'animateur Larry Lake. Le compte rendu de cette réunion est accessible en ligne à : <[www.stopbcpop.ca/CBC-New%20Music-Dec05.htm](http://www.stopbcpop.ca/CBC-New%20Music-Dec05.htm)>. En plus d'aborder des questions qui intéressent les membres de la LCC, nous avons soumis six nouvelles idées de programmation. Malheureusement, nous n'avons reçu aucune réponse à ces suggestions. Aucun contact significatif n'a eu lieu depuis cette rencontre. J'ai offert de rencontrer Mark Steinmetz, alors directeur de Radio Music, et de reprendre la discussion lorsqu'il était à Edmonton pour l'audition d'arbitrage concernant Jochen Eggert, toujours sans réponse.

Il y avait eu auparavant un autre sujet à discuter : le filtrage et la suppression de courriels envoyés à la liste de discussion de Two New Hours en novembre 2005. Comme on l'a relevé ailleurs, plusieurs messages envoyés à la liste par divers participants ne sont jamais parvenus aux membres, et des courriels envoyés précédemment pour protester contre les changements à la radio de la CBC ont été retirés des archives de la liste. Au milieu de la controverse sur la censure, la radio de la CBC a décidé de mettre fin à la liste et de disposer de toutes

---

---

### **Clermont Pépin cont...**

Parmi ses œuvres principales, il faut mentionner la Symphonie-Quasars (Symphonie no.3), Chroma (pour grand orchestre), le cycle des Monade, tous des morceaux joués très régulièrement, comme le sont aussi ses nombreuses pièces pour piano solo, le cycle des poèmes de Paul Éluard, les Quatuors à cordes, les Trios avec piano, et de nombreuses autres compositions pour la musique de chambre et symphonique.

Pionnier presque jusqu'au sens propre (si l'on suit son parcours international des années quarante et cinquante), il lui a fallu un grand courage pour jeter les bases - avec ses très rares collègues de l'époque - de la culture musicale contemporaine du Québec et du Canada à une époque où il n'y avait ni organismes de soutien aux arts, ni musiciens spécialisés, ni festivals. Sa persévérance de créateur nous a gratifié, et ce pour toujours maintenant, d'œuvres profondes, fortes et convaincantes, qui toutes respirent une manière de bienveillance olympienne qui est à l'image de l'homme lui-même, que certains d'entre nous ont eu le privilège de connaître. Son art, autant que ses réalisations, lui vaudront une place enviable et méritée dans l'Histoire.

L'exécutif de la Ligue canadienne des compositeurs remercie celui qui nous laisse avec tant de merveilleuses musiques derrière lui, maintenant qu'il a est parti prendre son siège parmi les Grands.

Clermont Pépin est Officier de l'Ordre du Canada, médaillé Bene merenti de Patria, et Officier de l'Ordre national du Québec.

A.Ristic

les archives de la liste. La Two New Hours Discussion List était active depuis plus de huit ans, et elle fournissait, sur des sujets liés à la musique nouvelle canadienne et internationale, des points de vue historiquement intéressants pour les compositeurs, auditeurs et chercheurs présents et à venir. En réaction à la fermeture de la Two New Hours Discussion List, j'ai immédiatement lancé la More New Hours Discussion List, sur le site de l'Université de l'Alberta. More New Hours est une liste de discussion non modérée, accessible à quiconque oeuvre dans le domaine de la musique nouvelle ou s'y intéresse. Davantage de renseignements sont disponibles à : [www.mailman.srv.ualberta.ca/mailman/listinfo/morenewhours](http://www.mailman.srv.ualberta.ca/mailman/listinfo/morenewhours).

Depuis lors, le directeur de Radio Music, Mark Steinmetz, a changé de poste pour devenir responsable du remaniement à Radio Two (Radio Two Redevelopment), et la réalisatrice Ann MacKeigan le remplace à la direction de Radio Music. De plus, la radio de la CBC a lancé son propre site Web sur les commandes : [www.cbc.ca/radiocommissions](http://www.cbc.ca/radiocommissions). Les compositeurs sont invités à visiter ce site et à me faire part de toute erreur touchant leurs oeuvres. Je les compilerai et les enverrai à la radio de la CBC. Outre de nombreuses erreurs dans le catalogue des commandes, le site comporte un historique particulièrement ambiguë et arbitraire, Timeline, qui « souligne quelques faits saillants dans l'histoire des commandes musicales à la radio de la CBC ». Figurent dans la liste des oeuvres non commandées telles que « Four Strong Winds » d'Ian Tyson

et « The Hockey Song » de Stompin' Tom Connors. On s'interroge également sur la pertinence de mentionner le « bed-in » pour la paix de John Lennon et de Yoko Ono dans un site Web retraçant l'historique des commandes à la CBC ( !). Lors de notre rencontre, la direction de la radio de la CBC a affirmé que 100 % du budget de commandes était consacré à la musique de concert. Pourtant, l'historique omet la commande de beaucoup d'oeuvres importantes, pour les remplacer par des oeuvres non commandées dans les styles pop, folk ou jazz, entre autres. Nous espérons que le contenu de Timeline sera corrigé et clarifié, et que le Catalogue sera révisé de manière à rectifier les nombreuses erreurs qu'il contient.

Paul Steenhuisen

---

---

### **La Ligue canadienne des compositeurs a versé 500 \$ au John Weinzweig Memorial Fund.**

Le John Weinzweig Memorial Fund de la Benjamin Foundation, 416-780-0324.

Les dons seront versés au John Weinzweig Scholarship Fund à la Faculté de musique de l'Université de Toronto, au Centre de musique canadienne et au Sunnybrook Hospital.

Dons de charité :

John Weinzweig Memorial Fund a/s

The Benjamin Foundation (416) 780-0324